



Chav'info – Spécial Vacances



Ensemble Chavigny vers un territoire durable : liste élue le 23 mars 2014.

De gauche à droite (debout) : Christophe Dubourg, Jean-Marie Weiss, Catherine Soyer, Daniel Morel, Christine Mazoyer, Serge Zitella, Lydie Rouyer, Mario Villa, Sandra Loddo, Guy George, Stéphanie Maréchal, Philippe Susson.

De gauche à droite (assis) : Corinne Treppe, Fatima Mahla, Hervé Tillard, Nicole Poje, René Hoppe, Mélanie Denis, René Denille

Les commissions municipales :

La Commission Finances : animée par Jean Marie Weiss, adjoint

La Commission Urbanisme : animée par René Denille, adjoint

La Commission Cadre de vie – Environnement – Forêt : animée par René Denille, adjoint

La Commission Personnel : animée par Mario Villa, 1^{er} adjoint

La Commission Bâtiments – Travaux – Transition Energétique : animée par Mario Villa, 1^{er} adjoint

La Commission Communication : animée par Serge Zitella, conseiller délégué

La Commission Vivre Ensemble – Vie Associative : animée par Lydie Rouyer, adjointe

La Commission Enfance – Jeunesse – Ecoles : animée par Christine Mazoyer, adjointe

La Commission Marchés Publics : siège pour ouvrir les plis des appels d'offres et/ou les mises en concurrence et choisit les entreprises qui travailleront sur la commune.

>>> EDITO

Collectivités : Le grand chambardement continue !

Depuis 5 ans, l'Etat a entrepris un grand chantier visant à réformer l'ensemble des collectivités territoriales. Après le découpage de la carte des intercommunalités (Moselle et Madon est passée de 12 à 19 communes au 1^{er} janvier), nous pensions pouvoir souffler un peu..

D'une part, l'annonce de la nouvelle carte des régions fait peser de nouvelles incertitudes sur les communes et communautés de communes.

D'autre part, la baisse des dotations d'Etat aux communes rend leur situation financière délicate.

Heureusement, la fameuse « réforme des rythmes scolaires » montre qu'il peut encore y avoir de belles aventures collectives. Le Comité de Pilotage des rythmes de l'enfant composé d'élus, d'enseignants et de représentants de parents d'élèves a élaboré un dispositif, présenté aux parents le 18 juin à l'espace Chardin. Que chaque participant soit ici remercié de son implication au service de nos enfants.

Je reviendrai vers vous, à l'automne, pour évoquer tous ces points de façon plus précise.

Après un printemps doux et souvent ensoleillé, je vous souhaite un bel été !

Le maire
Hervé TILLARD



Fleurissement et « nids de poules »

Comme tous les ans, à la mi-mai, les services techniques ont débuté leur travail d'embellissement de notre commune. Jusqu'à la fin de l'été, les employés communaux vont entretenir tous les massifs de fleurs, les jardinières en les arrosant régulièrement, comme le ferait tout jardinier soucieux de ses plantations.



Actuellement, ils sont très sollicités depuis les quelques jours de forte chaleur d'autant plus qu'ils ont été obligés d'arroser à l'ancienne (avec un arrosoir) car le tracteur de la commune est en réparation.

Le début de l'été est aussi propice aux travaux extérieurs.

Vous avez dû sûrement les apercevoir dans les rues de Chavigny, reboucher tous les « nids de poules » avec de l'enrobé à froid. Et certaines rues en avaient bien besoin.

Nous pouvons les remercier pour ces travaux qui participent au bien vivre à Chavigny.

LES TAP

Extrait du Petit Robert

T.A.P. (n. m.) *lingua vulgaris*:

Temps d'Activité Périscolaire: Temps d'activité institué par décret ministériel, à tous les enfants scolarisés. Ce temps, se déroule après le temps d'enseignement. Il implique un temps d'enseignement supplémentaire le mercredi matin. L'enfant bénéficie de 3 heures non consécutives, d'activités périscolaires gratuites. Le TAP est différent en maternelle et en élémentaire.

À Chavigny, nous les appelons **Parcours éducatif**. Un projet en cohérence avec les projets scolaires, périscolaires et extrascolaires pour un accueil avec des objectifs éducatifs partagés.

Des activités adaptées à l'âge, à l'environnement de l'enfant en lien avec la vie de la commune : projet propre à chaque unité scolaire: maternelle et élémentaire.

Parcours éducatif en MATERNELLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30

Parcours éducatif en ÉLÉMENTAIRE

Mardi et vendredi de 15h à 16h30

LES INSCRIPTIONS

L'inscription se réalise par période.

L'enfant est inscrit pour tous les jours concernés par le parcours éducatif.

Les dossiers d'inscription seront transmis par voie postale, par téléchargement sur le site internet de la Mairie, auprès de l'animatrice et du secrétariat de la Mairie. Le dossier se compose d'une fiche de renseignement, d'une fiche sanitaire et d'un coupon d'inscription pour la période à venir.

RENSEIGNEMENTS

Auprès de l'animatrice

(chavigny.animation@orange.fr)

LES RYTHMES DE VIE DE L'ENFANT

Le comité de pilotage constitué à l'initiative de la Commune au cours du premier trimestre 2013, est composé :

- des représentants du Conseil Municipal
- des professeurs des écoles maternelle et élémentaire
- des représentants de parents d'élèves
- des associations locales.

La coordination, le soutien technique de l'aménagement des rythmes scolaires sont confiés à la **MJC Lorraine**.

Les volontés éducatives du comité de pilotage, se rapprochent **des travaux de Claire Leconte**. Ce lien permet une meilleure compréhension, une expertise dans ce qui devient un aménagement des temps de vie de l'enfant.

Qui est Claire Leconte ?

- professeur en psychologie de l'éducation à l'université de Lille 3,
- chronobiologiste
- responsable de formation des psychologues scolaires,
- formatrice dans les diplômes de l'éducation populaire et à l'origine de la mise en place de module autour de la psychologie de l'enfant dans ces formations.

Depuis la parution du décret, elle a visité plus de 400 communes, **dont Chavigny**, sur le territoire français. Elle aide une partie de ces communes à mettre en place un projet centré non pas uniquement sur les rythmes scolaires mais sur **les rythmes de vie de l'enfant**.

Elle a largement contribué à l'élaboration des projets des villes de Lille, Lannion, Joeuf...

Elle aborde la problématique de la manière suivante : des rythmes scolaires à l'aménagement des temps de vie de l'enfant, ou comment construire la continuité éducative.



Un arbre pour la paix



A l'occasion des commémorations du 8 mai, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont décidé, cette année, de planter un arbre, appelé à symboliser la Paix. Dans un premier temps, ils ont dû choisir un emplacement pour la plantation de cet arbre ; et c'est le verger conservatoire, jouxtant l'espace Chardin, qui a retenu leur attention. Dans un second temps, il fallait à nos jeunes élus décider de l'essence de l'arbre ; après s'être renseigné des arbres déjà présents dans le verger, leur choix s'est porté sur un pommier "belles fleurs jaunes". Pour inviter tous les Chavignéens à participer à la fête, les jeunes ont réalisé un flyer largement distribué dans le village. Et le jour dit, après avoir traditionnellement participé à la cérémonie devant le monument aux Morts, par le dépôt des gerbes de fleurs et la lecture des soldats morts pour la France, les jeunes ont entraîné tout le monde vers le verger conservatoire. Là, aidé par M. Iung, les enfants ont procédé à la plantation de l'arbre. Pour terminer la cérémonie, les jeunes avaient préparé les amuse-bouches accompagnant le verre de l'amitié offert par la mairie. Ce moment de convivialité a été apprécié par tous.

Mairie de Chavigny 53, rue de Nancy 54230
Chavigny
03 83 47 24 32
mairie.chavigny@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Hervé TILLARD.
Maire Imprimé par nos soins à 800 exemplaires.

Des bolides sans moteur à Chavigny

Le Comité des Fêtes organisera la 3^{ème} course de caisses à savon de Chavigny le 14 septembre 2014, en partenariat avec le COLOCAS (Comité Lorrain de Caisses à Savon).

La caisse à savon est née aux Etats-Unis dans les années trente. Une caisse, c'est un véhicule avec un châssis, 4 roues et 2 axes dont un mobile et des freins.

Les festivités du 14 juillet remplacées par « la fête de la fin de l'été »

Les festivités organisées par le Comité des Fêtes et la Municipalité (repas champêtre, bal et feux d'artifices) ont été annulées en raison des prévisions météorologiques annonçant du mauvais temps durant la soirée.

Il a été décidé d'organiser, à la place de cette manifestation, une « fête de fin de l'été » durant le dernier week-end d'août.

Les autres associations locales ainsi que les ados seront associés à cette nouvelle fête.

Du côté du numérique

Bientôt un an !

La commune de Chavigny s'est dotée d'un nouveau site web convivial et actif vous permettant d'être en contact avec vos élus, accéder aux procédures relatives aux différentes démarches administratives (pièces d'identité, urbanisme), suivre l'actualité de votre commune, préparer la rentrée de vos enfants, etc...

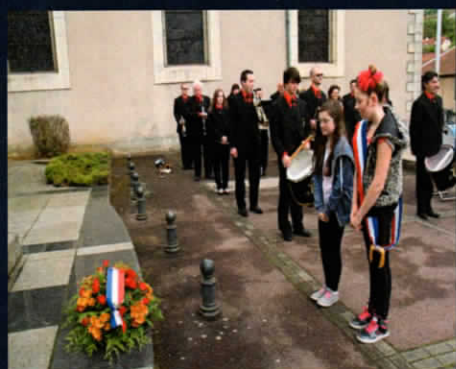
La Commission Européenne met fin au « roaming » !

A partir du 15 décembre 2015, les Européens en vacances dans un autre pays de l'Union pourront appeler, envoyer des textos et naviguer sur le Net depuis leur smartphone au même prix que s'ils le faisaient de chez eux.

Concrètement, les frais des appels entrants lorsqu'on est à l'étranger seront supprimés. Pour les appels sortants, Bruxelles veut que les opérateurs proposent dès la mi-2014 des abonnements permettant ces appels sans surcoût. En cas de refus, ils devront permettre à leurs clients de choisir un concurrent lors de leurs déplacements à l'étranger, sans changer de carte SIM.

Dés maintenant, certains opérateurs mobiles français ont anticipé la directive européenne. La commissaire européenne Neelie Kroes est finalement arrivée à ses fins, malgré l'opposition des opérateurs.





8 mai 1945...

Comme chaque année, une couronne de fleurs déposée par le CMJ et les Anciens Combattants nous rappellent leur sacrifice **pour protéger notre avenir**

Protégeons nos Anciens...

Une opération "tranquillité Séniors" a été mise en place par la brigade de gendarmerie via la municipalité.

Ce dispositif permet de renseigner les personnes âgées sur les règles simples de vie en société permettant de se prémunir contre les actes malveillants.

Il permet en outre de combattre l'isolement de la personne fragilisée socialement et de bénéficier du plan canicule.

Un formulaire d'inscription est disponible en mairie et permet donc de bénéficier du plan canicule ou d'une aide de la gendarmerie pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.

En cette période estivale, nous faisons appel au civisme de chacun et vous invitons à veiller particulièrement sur votre entourage et vos voisins âgés.

Repas des Anciens : 21 septembre 2014

Cette année, le repas des Anciens aura lieu un peu plus tôt qu'habituellement. Cette journée sera animée par notre bien connu "Loulou".

Le repas sera préparé par notre restaurateur local Lionel Tonini.

L'inscription se fait en mairie 03 83 47 24 32

A vos agendas

SEPTEMBRE

<i>Dimanche 14 septembre</i>	<i>Course de caisses à savon (comité des fêtes)</i>	
<i>Dimanche 21 septembre</i>	<i>Repas des Anciens</i>	<i>Salle S.E.C.</i>
<i>Samedi 27 septembre 17h00</i>	<i>A.G. Du Foyer Rural</i>	<i>Salle S.E.C.</i>

OCTOBRE

<i>Dimanche 5 octobre après-midi</i>	<i>Thé dansant organisé par le Comité des fêtes</i>	<i>Salle S.E.C.</i>
<i>Samedi 11 octobre</i>	<i>Autour du Vin (toute la journée)</i>	<i>Salle S.E.C.</i>
<i>Lundi 20 au vendredi 24</i>	<i>Besoin d'Air (Ados)</i>	<i>Salle S.E.C.</i>
<i>Dimanche 26 octobre</i>	<i>Brocante Livres et Vinyles</i>	<i>Salle S.E.C.</i>

